

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 122 (1996)

Heft: 25

Artikel: Distinction vaudoise d'architecture

Autor: Péclet, Jean-Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

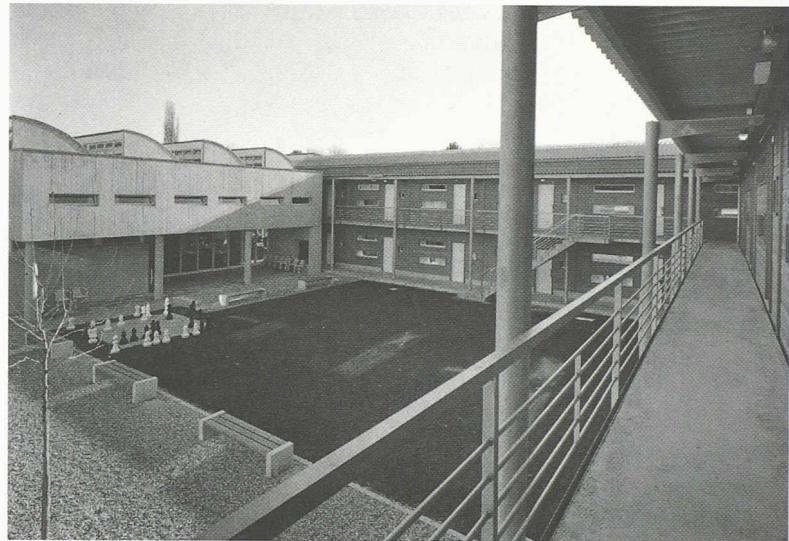
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Distinction vaudoise d'architecture

Par
Jean-Claude Péclat
Ch. des Baumettes 22
1008 Prilly

Pour l'édition 1992-1995 de la Distinction vaudoise d'architecture, le jury est resté fidèle à une tradition déjà solidement ancrée qui cherche davantage à signaler et récompenser des réalisations individuelles de qualité qu'à souligner des tendances, voire des modes, souvent discutables à l'échelle géographique et temporelle qui est la sienne.

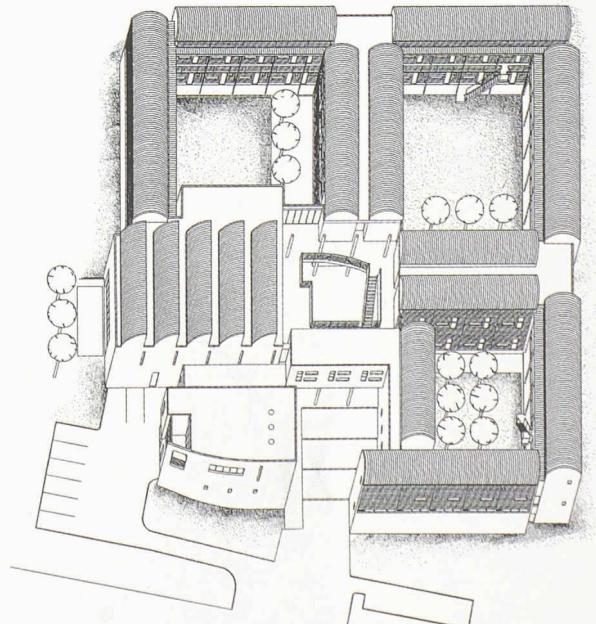
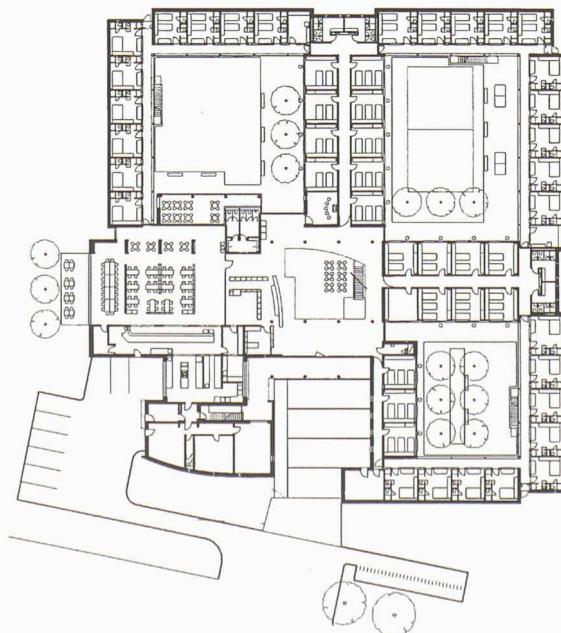
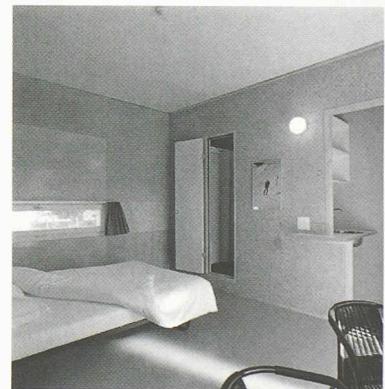
Tâche de longue haleine mais passionnante que d'ajouter ainsi quelques pages au catalogue des œuvres architecturales qui « méritent le détour », comme disent les guides. Car une des ambitions de la Distinction est bien de nature pédagogique: populariser une architecture de qualité, la faire valoir dans sa diversité, son humilité aussi, pour lutter contre le réflexe « monumental » qui fausse trop le regard porté sur des constructions dont l'intérêt doit défier les ans. Lire l'architecture dans un territoire aussi exigu et construit que le nôtre, c'est généralement se confronter au passé, à l'existant. Dans les années quatre-vingt, ce dialogue a souvent pris la forme de citations gratuites, voire cyniques.



Projet:
Jeunotel à Vidy, hôtel à prix modéré, Lausanne

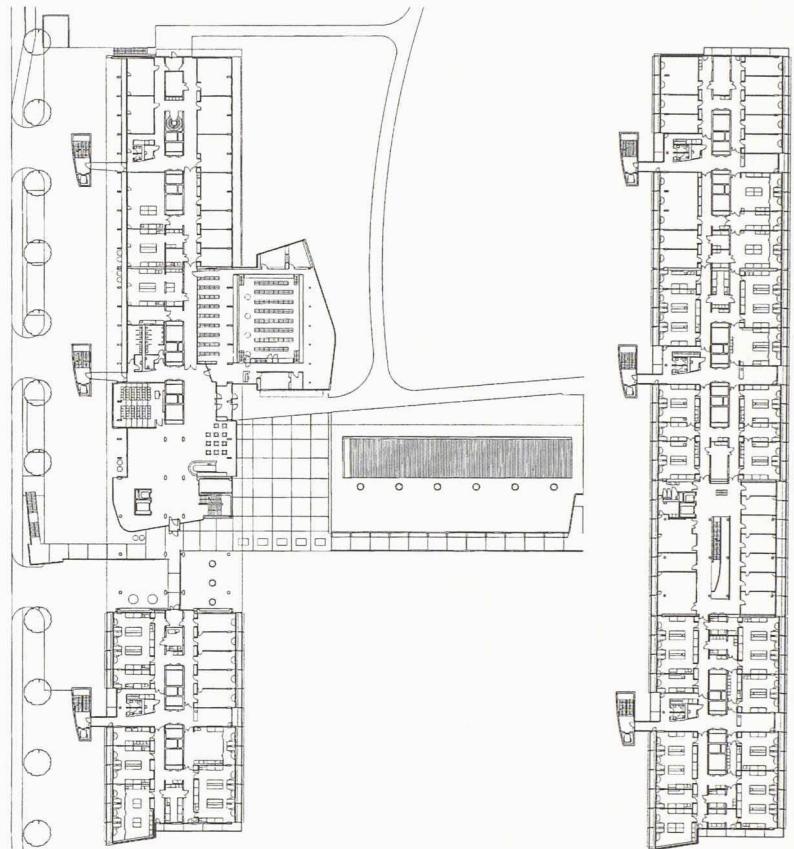
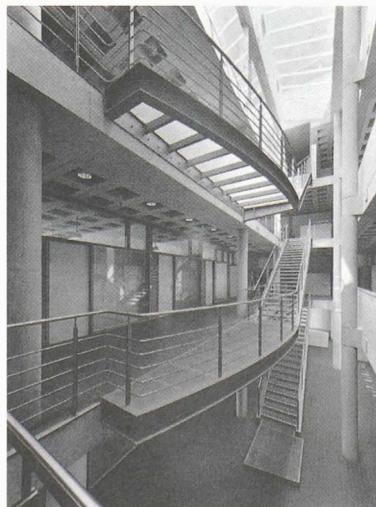
Maître de l'ouvrage:
Jeunotel SA, M. P. Schwitzguebel, président de l'Office du tourisme/ADIL, Lausanne

Architectes:
Atelier Cube,
Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel

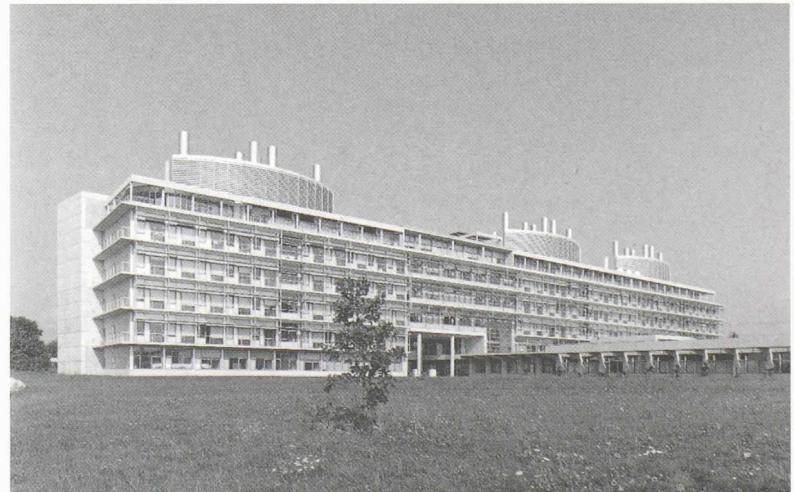
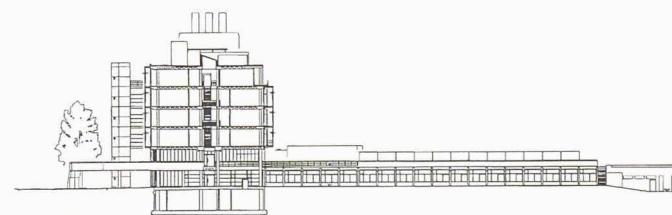


ques. Le début des années nonante montre une attitude plus respectueuse et on se félicitera de trouver parmi les quelque deux cents réalisations examinées par le jury de subtils travaux de restauration-rénovation qui contribueront certainement à marquer la nécessaire continuité historique de la belle architecture. De l'abbaye de Bonmont aux bains de Bellerive, en passant par la réaffectation théâtrale de l'ancienne usine à gaz de Nyon, comment ne pas être séduit par ce voyage dans le temps, ces interventions peu spectaculaires qui n'en sont pas moins vitales pour l'identité culturelle d'une région ?

L'Histoire marque de son empreinte cette Distinction 1992-1995 pour une autre raison moins réjouissante : le présent a rarement été aussi incertain. Le domaine de la construction traverse une crise économique sans précédent depuis la dernière guerre. Au risque de choquer les professionnels d'un domaine sinistré, les jurés sillonnant les routes vaudoises du 20 au 22 mars 1996 ont observé une réalité moins noire :



455



Projet:
Bâtiment de chimie de l'Université de Lausanne-Dorigny, Ecublens

Maître de l'ouvrage:
Etat de Vaud, représenté par le Comité directeur du Bureau de construction de l'Université de Lausanne-Dorigny

Architectes:
Atelier Cube, Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel, Atelier Niv.-O, Ivo Frei

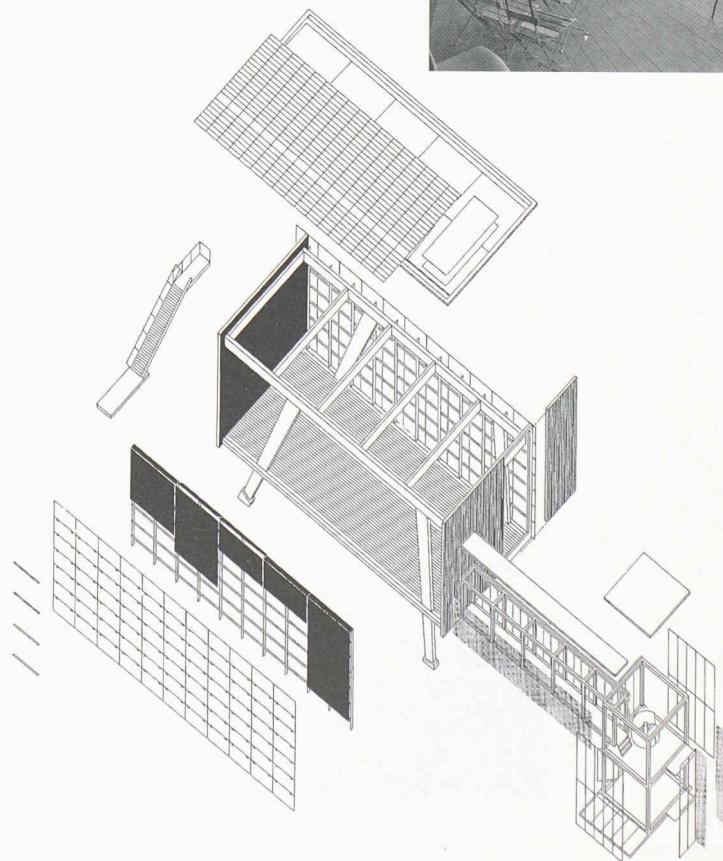


celle d'un canton où l'on a encore beaucoup construit et activement transformé ces dernières années, les deux cents réalisations retenues par la DVA ne couvrant qu'une partie des chantiers achevés après 1992 et ne prenant pas en compte quelques-uns des plus importants. La liste des maîtres de l'ouvrage fait toutefois apparaître un déséquilibre majeur. Les pouvoirs publics financent directement quarante pour cent des objets présentés (souvent les plus gros), et plus de la moitié si l'on y ajoute les commandes parapubliques. Le jury souligne ces considérations économiques par souci d'authenticité, car ce dernier ne commande-t-il pas de mettre à l'épreuve la finalité de toute architecture, de tester la vitalité, la créativité d'une société dont elle témoigne ? Poser la question en ces termes, c'est constater rapidement un double déficit dans les domaines couverts par les dossiers de la DVA 1992-1995. On y trouve relativement peu d'architecture industrielle ou tertiaire, encore moins de logement collectif, voire des complexes importants inscrits dans le tissu urbain. Bref, il manque ce qui pourrait témoigner, en somme, de la montée de sève d'une région. Il est certes légitime que les petites communes

Projet:
Salle de répétition
pour le Théâtre de Vidy, Lausanne

Maître de l'ouvrage:
Ville de Lausanne,
Administration générale

Architecte:
Rodolphe Lüscher

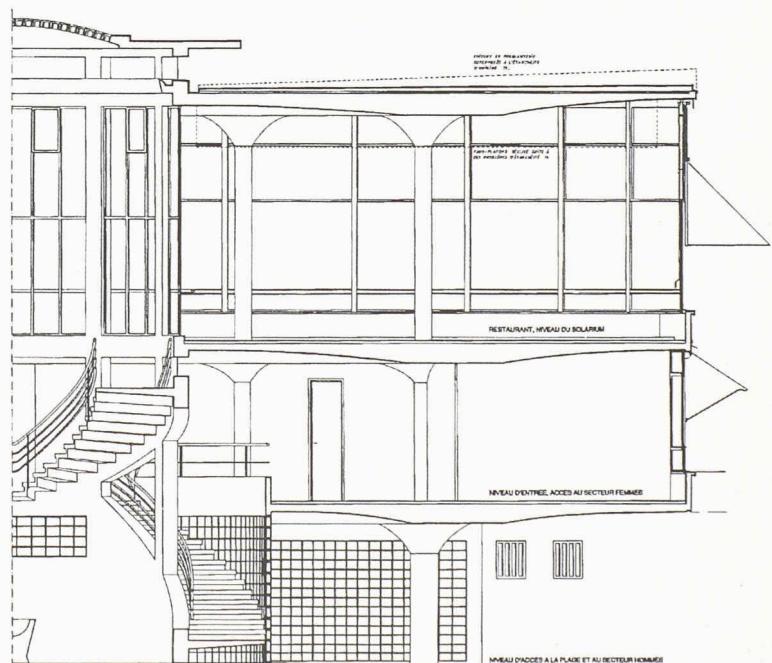


éclatées par la poussée suburbaine veulent se donner un centre administratif, nécessaire que le canton valorise son patrimoine et développe ses Hautes écoles, mais on ne sait que trop bien en cette année de crise politique que les caisses de l'Etat sont vides et qu'il faudra à l'avenir compter sur d'autres stimulants. Tant mieux, peut-être. Car à visiter certaines réalisations financées par de l'argent public, le jury y a parfois découvert avec agacement un gaspillage de moyens, une emphase bien inutile dans le déploiement des matériaux et des techniques. Dans ce sens-là, oui, il y a « crise », au sens où ce mot signifie la fin d'une époque marquée par beaucoup d'automatismes, parfois discutables, le passage à des temps nouveaux où l'incertitude deviendra la règle.

Quelques constats généraux pour terminer. La qualité moyenne des objets examinés a été jugée bonne. Il subsiste certes des exemples de l'architecture tape-à-l'œil et clinquante qui a marqué les années quatre-vingt, mais ils semblent en diminution. Deux dis-



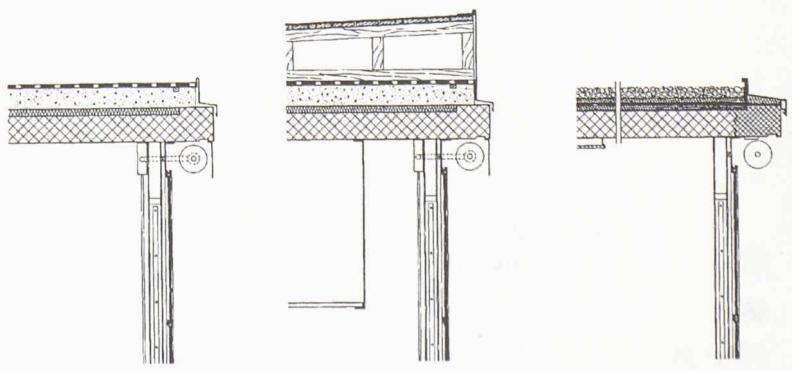
457



Projet:
Restauration des bains de Bellerive-Plage, Lausanne

Maître de l'ouvrage:
Ville de Lausanne, Service des sports et Service d'architecture

Architectes:
Patrick Devanthery, Inès Lamunière

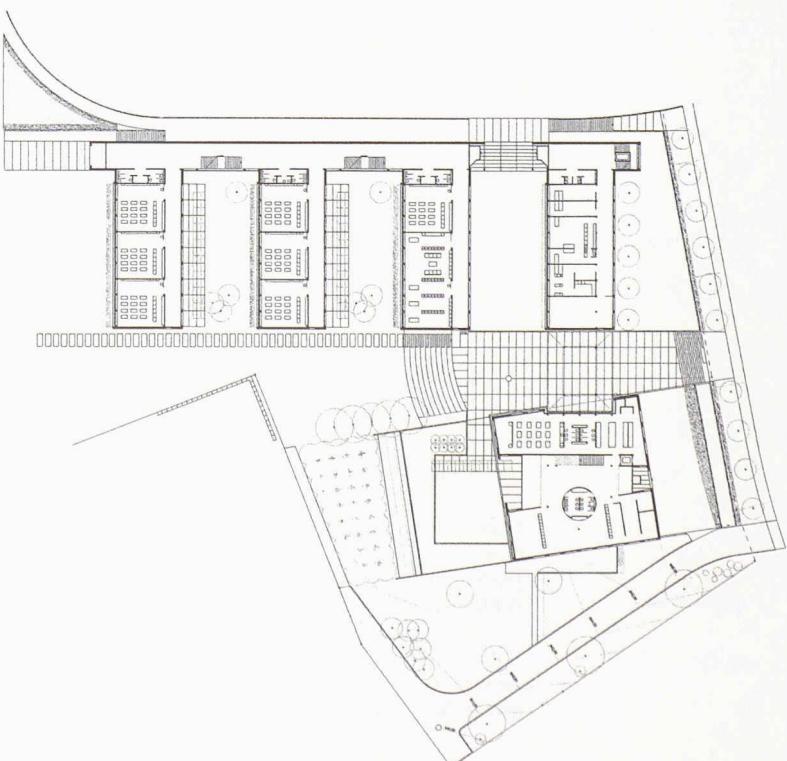
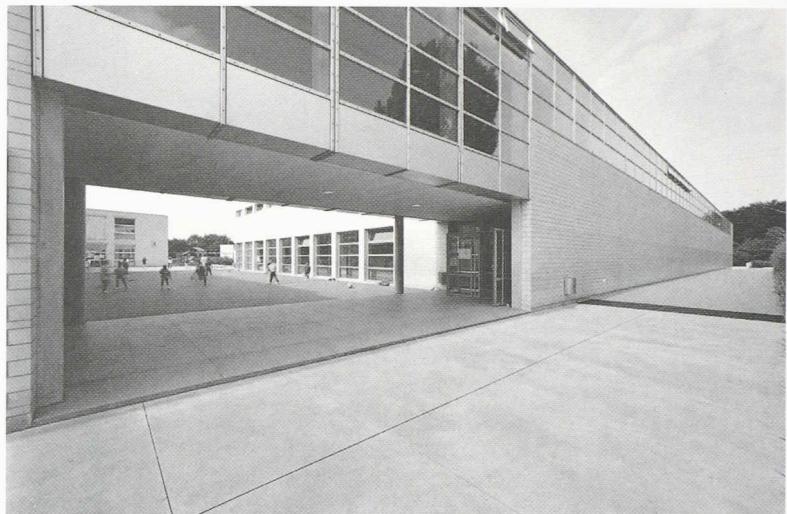


Arcotère de la Rotonde 1936-37

1990

1993

tinctions sont attribuées à des travaux importants sur des bâtiments anciens: l'aménagement et la restauration de l'abbaye de Bonmont, la réfection des bains de Bellerive. Dans les deux cas, le jury a été impressionné par l'intelligence exemplaire et la sobriété des interventions. Il a également discuté des travaux de restauration de la flèche de la cathédrale de Lausanne et dû admettre la limite de ses compétences sur un thème aussi spécialisé, qui relève d'abord d'un choix par rapport à l'Histoire: c'est la seule décision qu'il a prise à une courte majorité. Il est certain, par ailleurs, que la relecture de bâtiments anciens est un domaine en plein développement. Elle peut prendre parfois un tour très dynamique, comme le montre avec bonheur l'exemple de l'ancienne usine à gaz de Nyon, transformée en centre culturel. Si le précédent jury regrettait l'absence de bâtiments de ce type dans sa sélection, la lacune est comblée cette fois. Les pouvoirs publics jouent dans tous ces exemples un rôle moteur qui mérite d'être souligné.



Projet:

Ecole primaire et Centre de la petite enfance de Boissonnet, Lausanne

Maître de l'ouvrage:

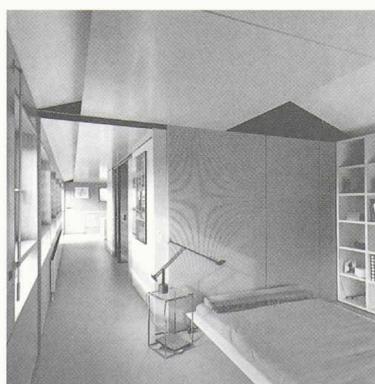
Ville de Lausanne, Direction des écoles, Service des écoles primaires

Architecte:

Fonso Boschetti

La même créativité exigeante se manifeste dans certains bâtiments scolaires. L'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, son architecture de bois lumineuse, en parfaite cohérence avec le site et son affectation générale, témoignent aussi d'un effort remarquable entrepris en faveur aussi bien d'une région périphérique que d'un enseignement moins « à la mode » que d'autres. Là encore, l'exemple signale une tendance: le bois, longtemps relégué à un usage purement « agricole » ou « montagnard », revient en force sous d'autres formes, aussi bien dans l'habitat individuel suburbain que dans des bâtiments publics au dessin contemporain. Un enrichissement certain du langage, pour autant que les architectes ne tombent pas dans l'effet de mode et la facilité du placage.

Une toute dernière remarque, en forme de question, a été évoquée informellement lors des discussions finales du jury. Alors que l'Europe et d'une manière générale l'intégration croissante des économies nationales lancent toutes sortes de défis à ceux qui

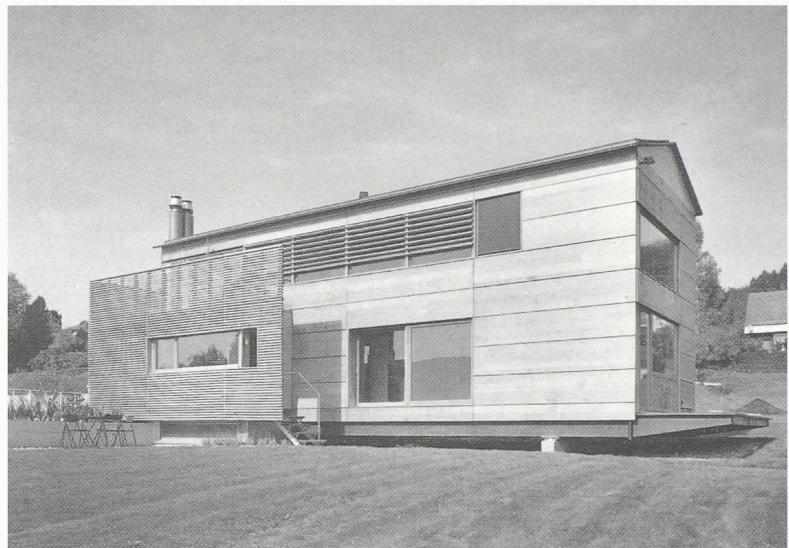


Projet:
Maison individuelle, Epalinges

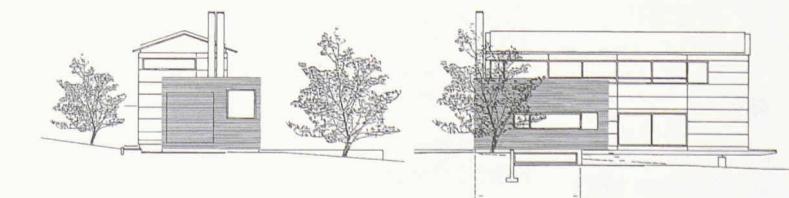
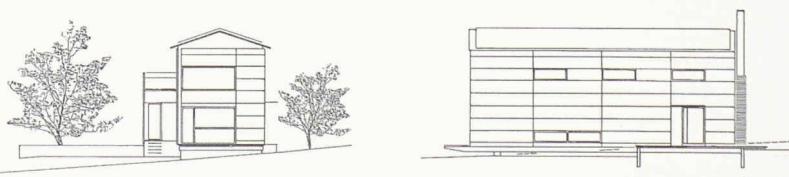
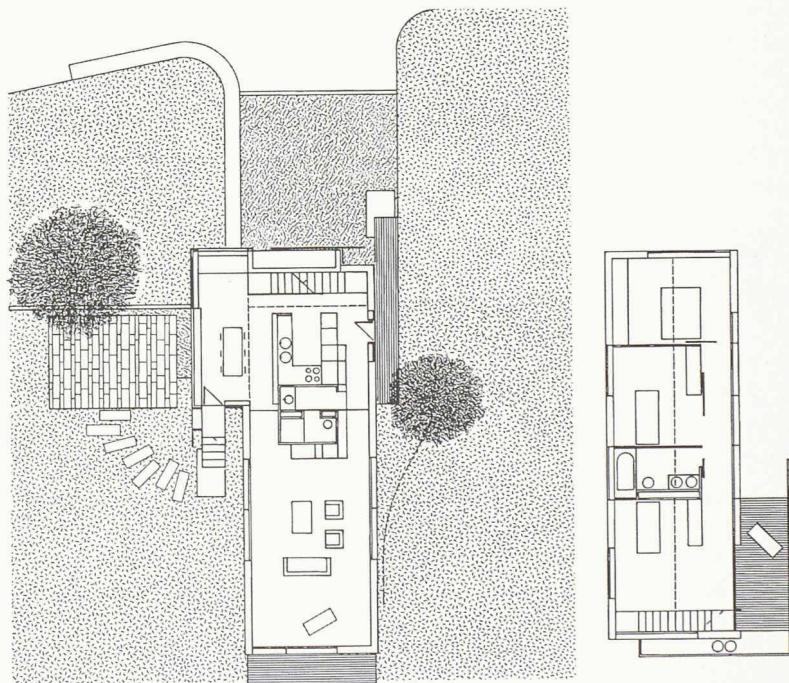
Maître de l'ouvrage:
Christine Troesch-Tschan

Architecte:
U15, Eligio Novello

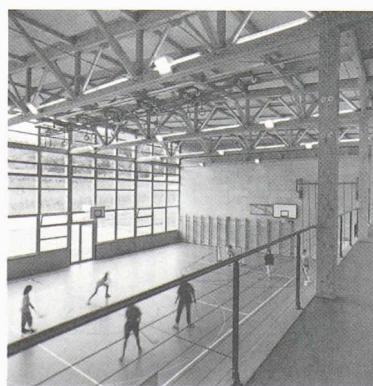
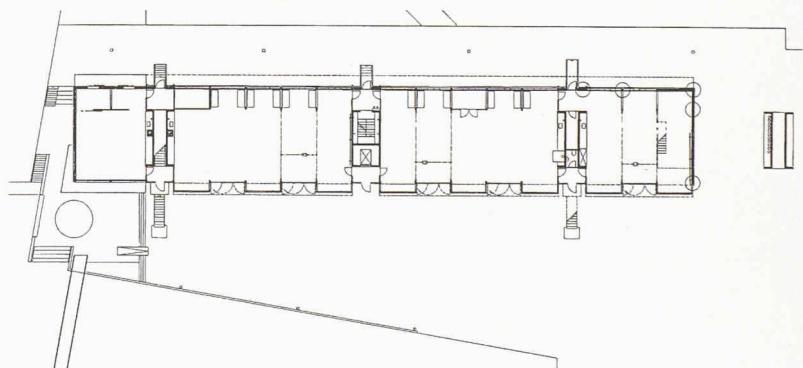
Réalisation:
U15, Eligio Novello, P. Troesch



459



dessinent, construisent ou décident de l'attribution des chantiers publics et privés, faut-il continuer, comme si de rien n'était, à distribuer ici une distinction vaudoise d'architecture, là un prix genevois – bref à chasser en solitaire sur ses terres sans se préoccuper du voisin ? Le temps est venu de réfléchir à une ouverture de la distinction, sous sa forme actuelle ou modifiée, à toute la Suisse romande, voire à la Suisse entière. Aujourd'hui, les jeunes architectes au chômage tentent leur chance à Berlin, les frontières intérieures et extérieures vont s'ouvrir à une concurrence plus forte, la Suisse alémanique et italophone bouillonnent d'une créativité que nous ignorons trop souvent. Dans le domaine voisin du design, le pas vers un concours national a déjà été franchi il y a quelques années. On peut parier que la qualité des dossiers, l'émulation pour les jeunes, la valeur pédagogique et pourquoi pas touristique des publications qui marqueraient un prix d'architecture national auraient beaucoup à gagner de cet élargissement.



Projet:
Ecole cantonale d'agriculture de
Grange-Verney, Moudon

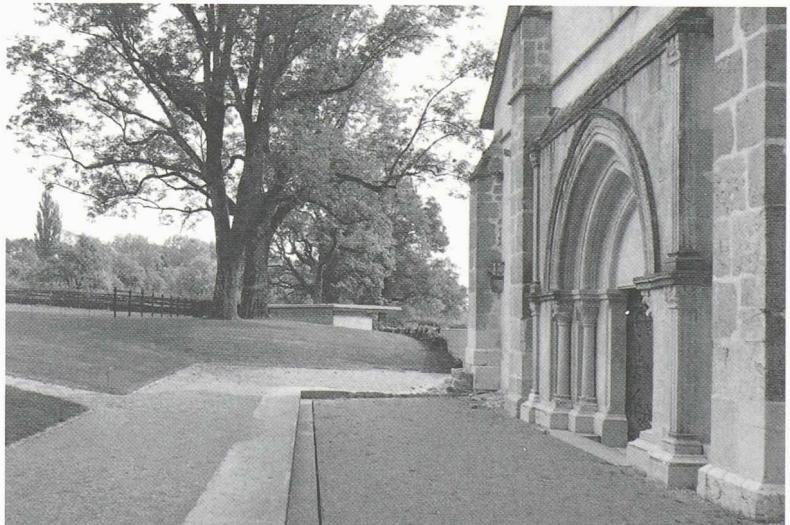
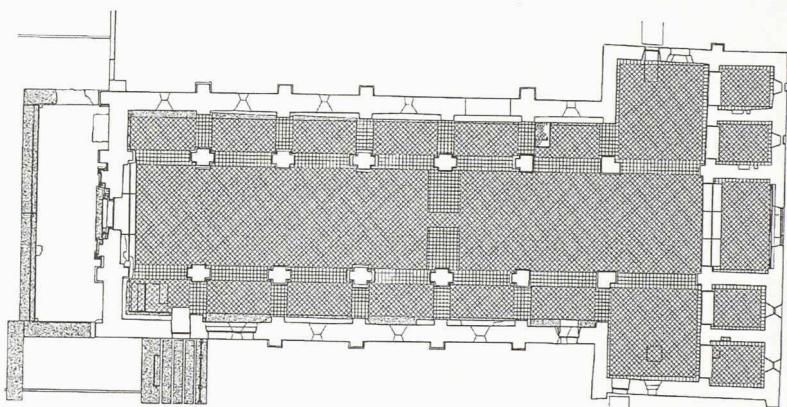
Maître de l'ouvrage:
Etat de Vaud, Service des bâtiments

Architectes:
Laurent Faessler, Inès Faessler-Werner

Un tel projet suscite bien sûr nombre de questions et d'obstacles, mais qui n'avance pas recule. Et à un moment où les replis régionalistes, voire linguistiques, érodent la cohésion de la Suisse, les architectes pourraient montrer l'exemple de l'ambition et de la confiance.

*Composition du jury
de la IV^eDVA*

M^{mes} et MM. Claudine Lorenz, architecte, Sion, présidente; Ulrike Jehle, directrice du Musée d'architecture de Bâle; Denis Clerc, architecte communal, Ville de La Chaux-de-Fonds; Sigfrido Lezzi, architecte et rédacteur IAS, Genève; Jean-Jacques Oberson, architecte, Genève; Jean-Claude Péclet, journaliste, *Le Nouveau Quotidien*, Lausanne; Urs Staub, Office fédéral de la culture, Berne; Patrick Berger, professeur EPFL et architecte, Lausanne/Paris, membre suppléant.



Projet:

Abbaye de Bonmont, Chéserey
Intervention contemporaine et
aménagements extérieurs

Maître de l'ouvrage:

Etat de Vaud, Service des bâtiments

Architectes:

Ivan Kolecek, Gabriel Poncet

